
[EMMN - Consultation surveillance environnementale pour la construction](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

19 mai 2023

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

La société de projet « Eoliennes en Mer Manche Normandie » (EMMN), dont les actionnaires sont à EDF Renouvelables et Maple Power désignée ci-après « EMMN », développe le projet Manche Normandie et lance la présente consultation.

Le développement du projet nécessite la réalisation et le dépôt auprès des services de l'Etat d'un dossier de demande d'autorisation au titre du code de l'environnement (autorisation environnementale) pour la construction et l'exploitation du parc éolien en mer.

- L'objet de la présente consultation concerne la réalisation des pièces réglementaires suivantes pour les demandes d'autorisations :
- Une étude d'impact sur l'environnement au titre des articles L122-1 et suivants du code de l'environnement ;
- Une évaluation des incidences Natura 2000, réalisée sur la base d'une évaluation des impacts sur l'avifaune, les mammifères marins et les habitats réalisée par des bureaux d'études experts tiers ;
- Une demande de dérogation à l'interdiction de destruction ou perturbation intentionnelle d'espèces protégées au titre des articles L411-1 et suivants du code de l'environnement, le cas échéant uniquement (à présenter en option).

Pour des raisons de confidentialité, les documents dédiés à cet avis de marché ainsi que votre réponse seront à transmettre sur le site suivant <https://pha2.edf.com/> référencé AVIS002793, après validation d'un accord de confidentialité.

La durée indicative de prestation débuterait autour de Juin 2023 pour durer potentiellement 2 ans.

POUR ALLER PLUS LOIN ET PARTICIPER :

[Services - 251432-2023 - TED Tenders Electronic Daily \(europa.eu\)](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[CCI Business](#)